



Molière, portrait - Sources : BnF

Si l'École est le lieu où chaque jeune a l'occasion de découvrir le théâtre, c'est pour l'immense majorité par l'entremise d'un texte de Molière que cette rencontre se fait.

Or les modalités de cette rencontre ne sont pas sans déterminer pour beaucoup l'image de ce qu'est le théâtre.

L'enjeu est donc de taille, d'autant que Molière sera au cœur des actualités artistiques et pédagogiques pour les deux années à venir :

- Cette année 2020-2021, Molière fait son retour dans les programmes de français en 1^{ère} générale et technologique avec *Le Malade imaginaire* et dans le programme d'enseignement de spécialité théâtre avec les femmes dans les trois comédies *L'École des femmes*, *Le Tartuffe* et *L'Amour médecin*.

- La perspective de la célébration du 400^{ème} anniversaire de sa naissance en 2022 se traduira par une montée en puissance de la programmation de ses pièces.

Du fait de son expertise en matière d'éducation artistique et culturelle, et de son regard spécifique fondé sur le partenariat artistes/enseignants, l'équipe de l'ANRAT a donc décidé de lancer une « Opération Molière » qu'elle développera jusqu'en 2022 : formations et ressources en ligne sur un site dédié, propositions ludiques et pédagogiques en direction des jeunes via les réseaux sociaux, concours ouvert à tous.

Cette formation « Molière sur scène, Molière à l'École : regards croisés » sera ainsi le premier temps d'un cycle.

Objectif de la formation

Elle vise à mettre en perspective les regards que l'École et la scène portent sur l'oeuvre de Molière.

Contenu

Lundi 19 octobre de 10h à 12h :

De quoi Molière est-il le nom ? : Les comédies de Molière dans les manuels scolaires depuis la fin du XIX^e jusqu'à aujourd'hui à travers l'exemple du *Malade imaginaire*, de *L'École des femmes*, de *Tartuffe* et de *L'Amour médecin*.

Il s'agira de retracer l'évolution de la place de ces quatre pièces dans les manuels du secondaire.

Mardi 20 octobre 14h-16h :

La comédie-ballet d'hier à aujourd'hui : pour mieux appréhender un genre artistique hybride.

Mercredi 21 octobre 10h-12h :

Molière sur scène : panorama des mises en scène des années 1960 à nos jours.

Jeudi 22 octobre 10h-12h :

À quoi ressemblaient les décors de Molière ? Recherches pour une tentative de reconstitution.

Intervenants

Isabelle Calleja-Roque : docteure en didactique de la littérature, elle enseigne la littérature française, la culture humaniste et la didactique à l'INSPE d'Aix-Marseille ;

Yannic Mancel : dramaturge, professeur de dramaturgie et d'histoire du théâtre à l'Université de Lille ;

Matthieu Franchin : musicien, doctorant à Sorbonne Université, il mène une thèse sur « Les agréments du théâtre : musique et danse à la Comédie-Française (1680-1793) » ;

Shush Tenin : danseur et chorégraphe ;

Philippe Cornuaille : machiniste, éclairagiste et constructeur de décors de théâtre dès le début des années 1970, puis comédien, il publie en 2015 sa thèse : *Les Décors de Molière*.

Public

Toutes celles et tous ceux ayant une vocation de transmission et de médiation de l'art et de la culture auprès des jeunes : artistes, professionnels du monde de l'éducation, de la culture et du champ social ou curieux de (re)découvrir *Molière*.

Dates, lieux et modalités

- **Date** : 19 au 22 octobre 2020
- **Lieux** : De chez vous, via l'application ZOOM
- **Modalités** : En présentiel numérique, des modules de deux heures le matin ou l'après-midi ; ressources en ligne

Frais

- Frais pédagogiques : gratuit
- Adhésion à l'ANRAT requise (validité de janvier à décembre) :
Individuels : 25 €
Structures* : tarif A : 50 € - tarif B : 100 € - tarif C : 200 €

Information et inscription

- **Stéphanie Grenon**, chargée de mission :
stephanie.grenon@anrat.net - 01 49 88 66 30

* **Tarif A** : pour les petites associations, les compagnies, les établissements scolaires du premier degré et les collèges. **Tarif B** : pour les structures privées, les scènes conventionnées, les festivals, les théâtres de ville, les collectivités territoriales, les lycées et les universités. **Tarif C** : pour les théâtres nationaux, CDN, scènes nationales et associations nationales.